

Bretagne, Finistère, Plabennec,
31, rue des 3 frères Le Roy

Sondages aux abords du tumulus de Roz-ar-Vern

Sous la direction de
Anne-Louise Hamon



Bretagne, Finistère, Plabennec,
31, rue des 3 frères Le Roy

Sondages aux abords du tumulus de Roz-ar-Vern

par
Anne-Louise Hamon

avec la collaboration de

**Adèle Rouillier
Émeline Le Goff
Marie Le Pendu
Stéphane Blanchet
Jean-François Villard**

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon, CS 67737,
35577 Cesson-Sévigné cedex
Tél. 02 23 36 00 40, grand-ouest@inrap.fr

Juillet 2021

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

7	Fiche signalétique
8	Mots clefs des thesaurus
9	Intervenants
10	Notice scientifique
10	État du site
11	Localisation de l'opération et implantation cadastrale
12	Arrêté de prescription
17	Projet scientifique d'intervention
19	Arrêté de désignation

Résultats

23	1. Cadre de l'intervention
23	1.1. Les raisons de l'intervention archéologique
24	1.2. Conditions pratiques de l'intervention
24	1.2.1 Organisation du chantier, hygiène et sécurité
24	1.2.2 Collaboration technique et scientifique
25	1.2.3 Mode opératoire
25	<i>1.2.3.1 Méthode standard de travail</i>
25	<i>1.2.3.2 Communication et diffusion des résultats</i>
27	1.3 Contexte environnemental
27	1.3.1 Topographie, hydrographie
29	1.3.2 Géologie, sédimentologie
29	1.3.3 Couverture végétale, configuration du terrain
29	1.4 Contexte archéologique
29	1.4.1 : Les sites archéologiques inventoriés autour de Plabennec
31	1.4.2 : Le tumulus de Roz-ar-Vern

33	2. Les résultats
34	2.1 Les tranchées 1 et 2
34	2.2 La tranchée 3
35	2.3 la tranchée 4
35	2.3.1 : La stratigraphie
40	2.3.2 Les faits 3, 4, et 5
40	2.3.3 le foyer 6
41	2.4 Le mobilier
42	2.5 Commentaires
44	2.6 Conclusion

45	Bibliographie
----	----------------------

46	Liste des figures
----	--------------------------

Inventaires

48	Inventaire des clichés
50	Inventaire des tranchées
50	Inventaire des faits
51	Inventaire du mobiliers

I. Données administratives, techniques et scientifiques

Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Fiche signalétique

Localisation

Région

Bretagne

Département

Finistère (29)

Commune

Plabennec

Adresse ou lieu-dit

31, rue des 3 frères Le Roy

Code INSEE

29 160

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence : Lambert 93

X : 152068

Y : 6847959

Z : 83 à 87 m NGF

Références cadastrales

Commune de Plabennec

Année 2021

Section : AE

Parcelles : 387

Propriétaire des terrains

Commune de Plabennec

1, rue Pierre Jestin

29860 Plabennec

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription : 2020-348

Numéro de l'opération :
D 136 600

Numéro de l'arrêté de désignation :
2021-169

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Commune de Plabennec

1, rue Pierre Jestin

29860 Plabennec

Nature de l'aménagement

Parking

Opérateur d'archéologie

INRAP Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Anne-Louise Hamon, INRAP

Organisme de rattachement

INRAP Grand Ouest

37 rue du Bignon

CS 67737

37577 Cesson-Sévigné

Dates d'intervention sur le terrain :

Préparation :

12 mai 2021

Fouille :

17 au 19 mai 2021

Post-fouille :

Mai et juin 2021

Surface prescrite :

2821 m²

Surface accessible :

1250 m²

Surface ouverte :

138,7 m²

Ratio par rapport au projet :

4,91 %

Ratio par rapport à la surface accessible : 9,73 %

Niveau d'apparition des vestiges :

0,50 à 1,40 m

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Chalcolithique
- Protohistoire**
- Âge du Bronze**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Âge du Fer**
 - Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale**
- haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
- Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Parcellaire

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - Céramique
 - Restes
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription
 - Tuiles, fragment de marbre

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Acq. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

...

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, DRAC/SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Jean-Charles Arramond, DRAC/SRA	Chargé de mission	Prescription et contrôle scientifique
Michel Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique de la région Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Anne-Louise Hamon, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, DRAC/SRA	Conservateur régional de l'archéologie, chef de service	Prescription et contrôle scientifique
Jean-Charles Arramond, DRAC/SRA	Chargé de mission	Prescription et contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Secrétaire général Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique de la région Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Laurent Aubry, Inrap	Assistant technique	Mise en place et suivi de l'opération
Élodie Craspay, Inrap	Assistante opérationnelle Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire des moyens de centre	Mise en place et suivi de l'opération

Intervenants techniques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Entreprise Beaussire, Carentan	Entreprise de terrassement	Travaux de terrassement

Équipe de diagnostic

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Émeline Le Goff, Inrap	Topographe	Relevés topographiques
Responsable de recherches archéologiques	Responsable de recherches archéologiques	Responsable scientifique
Adèle Rouillier, Inrap	Technicienne d'opération	Fouille et relevés
Marie Le Pendu	Stagiaire Licence 3, université de Bretagne occidentale	Observation, fouille et relevés

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Blanchet	Responsable de recherches archéologiques	Identification du mobilier
Émeline Le Goff, Inrap	Topographe, référente SIG	Traitement du plan
Anne-Louise Hamon, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Coordination, rédaction, DAO, SIG
Jean-François Villard, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	PAO

Notice scientifique

Le tumulus à priori daté de l'âge du Bronze ancien de Roz-ar-Vern, situé aujourd'hui au cœur de la ville de Plabennec, a fait l'objet de sondages préventifs au projet d'aménagement d'un parking aux abords du monument.

Quatre tranchées de sondages réalisées à la minipelle mécanique au sud et au sud-est du tumulus ont donné lieu à la découverte d'un empierrement dont la nature anthropique n'a pas été démontrée, d'une fosse, d'un foyer et de trois fossés parallèles entre eux. Quelques tessons de céramique et des fragments de tuile indiquent une fréquentation des lieux à l'âge du Bronze et durant la période gallo-romaine. Cette dernière datation est confirmée par une analyse ¹⁴C effectuée sur le comblement charbonneux d'un foyer scellé par des dépôts de limon pouvant correspondre au tumulus et/ou au vieux sol sur lequel il prend place. L'attribution du tertre à l'âge du Bronze n'a donc pas été confirmée, et la question de l'âge et de la fonction de ce monument demeure ouverte.

État du site

Le tumulus proprement dit est, au 21 mai 2021 composé d'un tertre délimité sur ses parties nord et ouest par un talus végétalisé. Des arbres centenaires (chênes, érables) y sont implantés. Les parcelles voisines y sont surplombées sur 1,7 m à 2,5 m. Un mur en pierre marque la limite nord, derrière plusieurs mètres de friche.

Au sud-ouest du monument, un dénivelé d'environ 1 m est observé, entre le plateau du tertre et un espace en friche.

Une rampe d'accès au tumulus figure au sud-est.

La partie haute du tertre forme un plateau recouvert d'herbe ; il est actuellement accessible et entretenu.

Les quatre tranchées ouvertes à la minipelle aux abords sud et sud-est du tumulus ont été rebouchées en fin d'intervention.

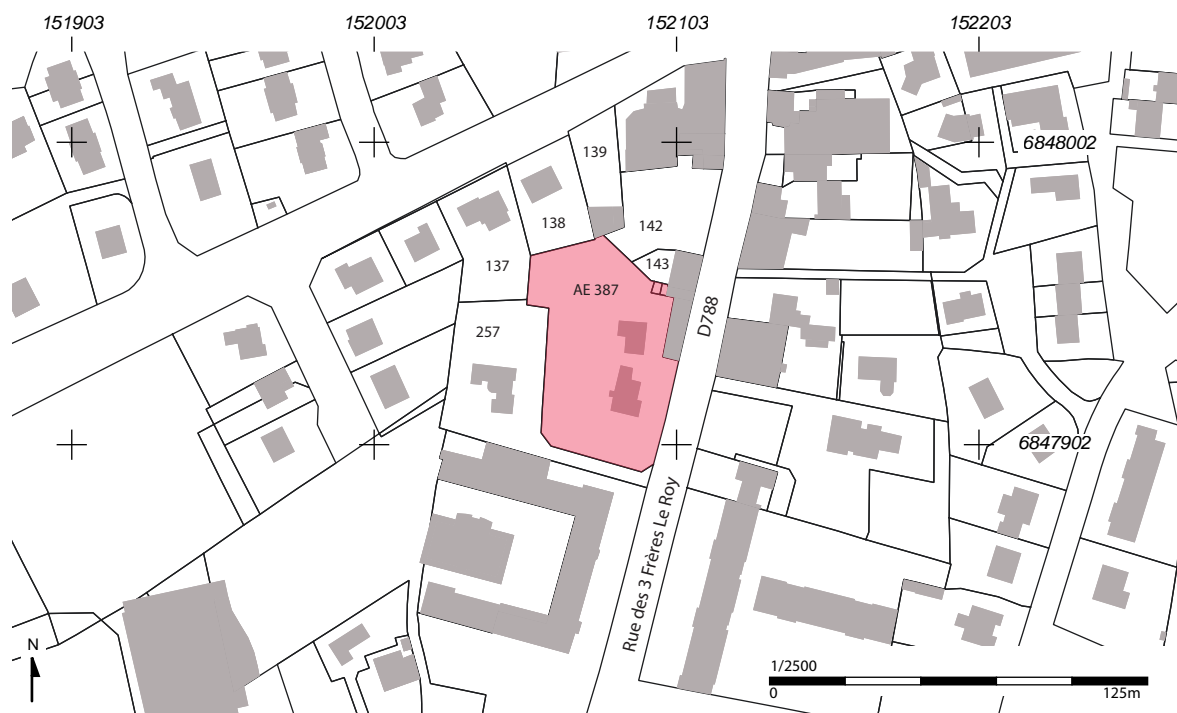
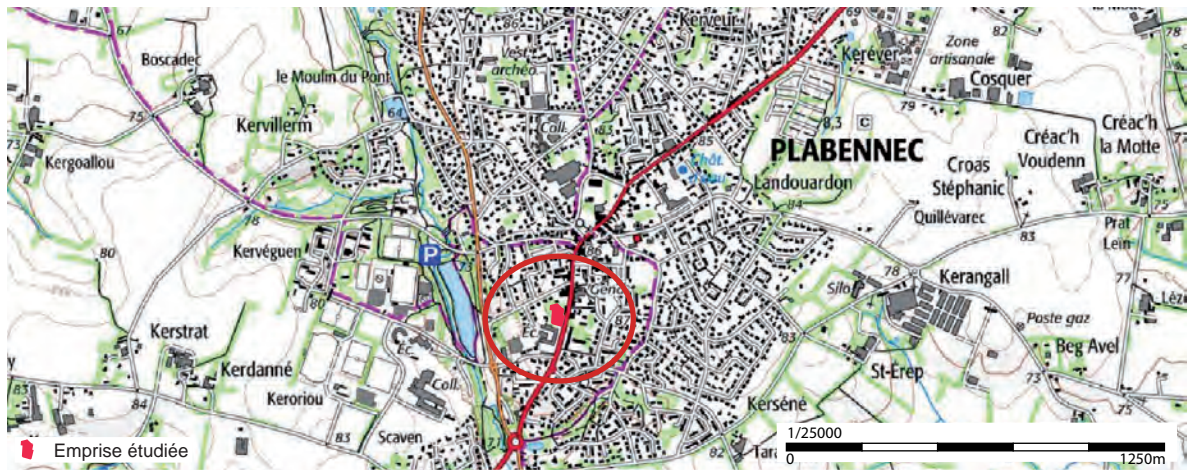
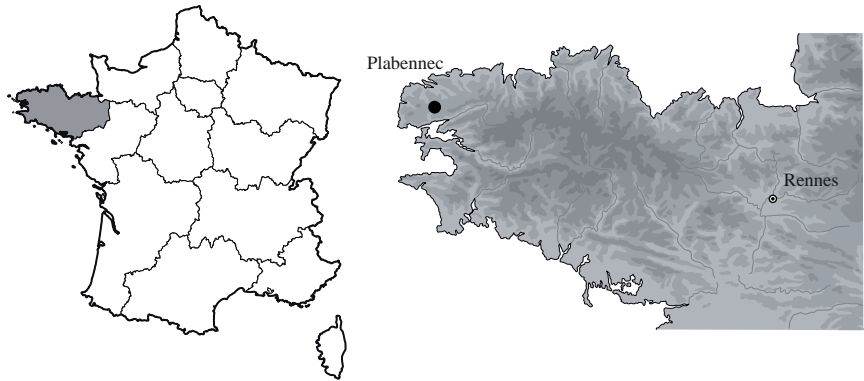
Localisation de l'opération et implantation cadastrale

Région : Bretagne
 Département : Finistère (29)
 Commune(s) : Plabennec
 Adresse/Lieu-dit : 31 rue des frères Le Roy

Coordonnées géographiques et altimétriques :

X - 152068 m
 Y - 6847959 m
 Z - 84 à 87 m

Section(s) et parcelle(s) :
 AE 387





**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

Liberté
Égalité
Fraternité

COURRIER REÇU LE
5655
11 DEC. 2020
INRAP 00

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2020-348 du 8 décembre 2020

Service régional de
l'archéologie

ARRÊTÉ n° 2020-348 portant prescription de diagnostic archéologique

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU le dossier de demande anticipée de prescription archéologique préventive en date du 25 novembre 2020 présentée par la ville de Plabennec relatif au projet de création d'un parking sur un terrain situé à Plabennec, 31 rue des 3 frères Le Roy (29), reçu par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Service régional de l'archéologie le 27 novembre 2020;

CONSIDÉRANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, la parcelle où est envisagée la création d'un parking renferme un tumulus;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Finistère
Commune : PLABENNEC
Lieu-dit : 31 rue des 3 frères Le Roy
Cadastre : section : AE parcelle : 387

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 2 821 m², est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Madame le Maire, 1 rue Pierre Jestin – 29860 Plabennec au CD 29 et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 8 décembre 2020

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

Destinataires :
Comune de Plabennec
CD 29
INRAP



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cahier des charges
annexé à l'arrêté n° 2020-348
portant prescription de diagnostic archéologique**

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

région :	Bretagne	
département :	Finistère	
commune :	PLABENNEC	
lieu-dit :	31 rue des 3 frères Le Roy	
cadastre :	section : AE	parcelle : 387
pétitionnaire :	Commune de Plabennec	

Emprise du diagnostic archéologique : 2 821 m²

Principes méthodologiques :

L'intervention mécanique, réalisée sous la forme de tranchées adaptées aux contraintes du terrain, permettra de visualiser les zones d'aménagements humains, et de caractériser ces dernières.

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Objectifs :

Le diagnostic a pour objectif de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement. Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation ou leur sauvegarde par l'étude puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux.

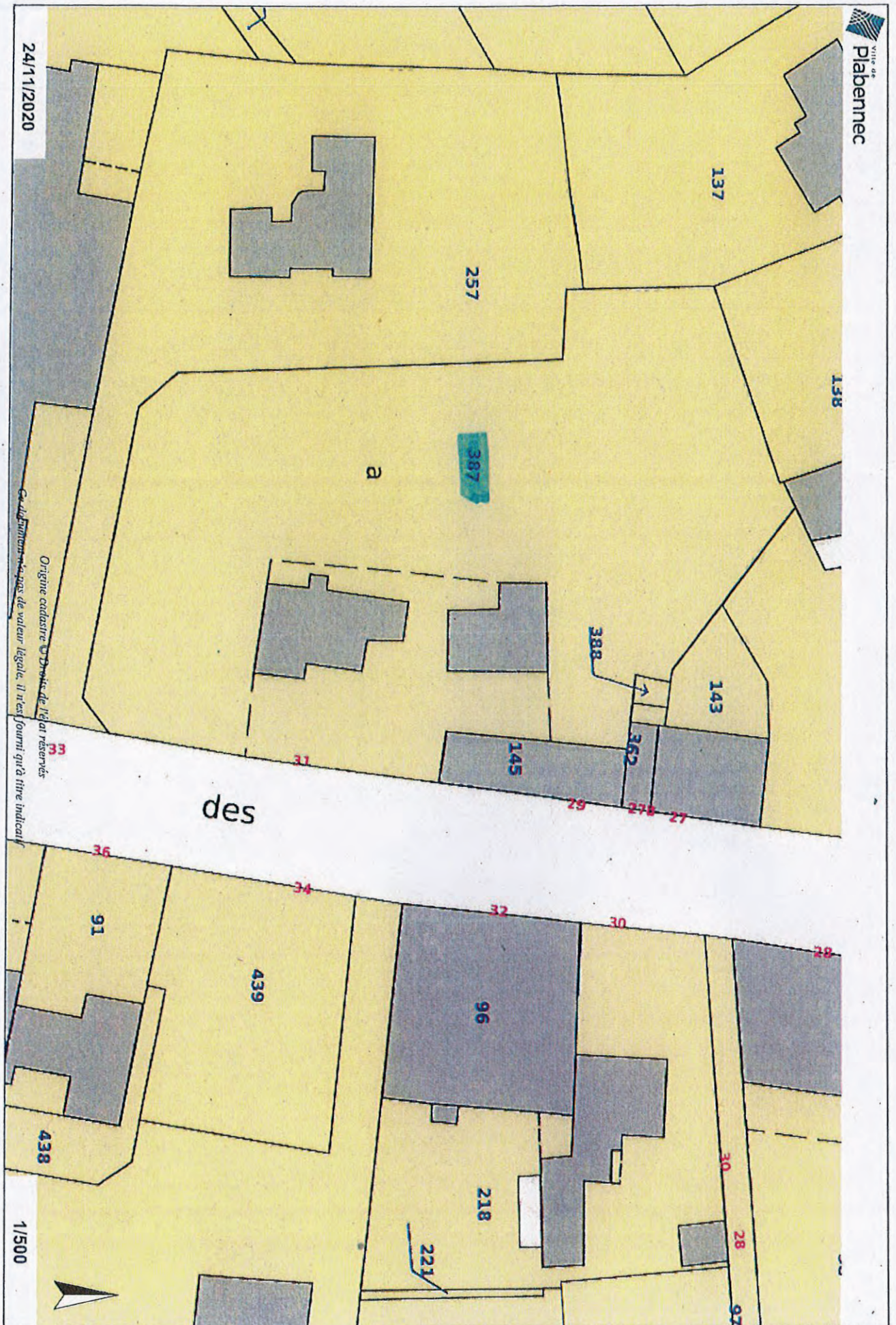
Une attention particulière devra être portée au niveau d'apparition des vestiges, afin d'évaluer précisément l'impact du futur projet d'aménagement sur le patrimoine archéologique enfouis.

Fait à Rennes, 8 décembre 2020

Pour le Préfet de région Bretagne
et par subdélégation
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER



Diagnostic archéologique D136600

PLABENNEC (29), 31 RUE DES 3 FRÈRES LE ROY

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Finistère		
Commune	Plabennec				
Lieu-dit	31 RUE DES 3 FRÈRES LE ROY				
Cadastre	Plabennec : AE 387				

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2020-348	11-12-2020	2821 m ²	08/01/2021	22/02/2021
Modification					

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Non stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2020-348, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

A définir ultérieurement

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera en la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude	Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Responsable Opération	2 jours	1 jour	Pelle sur chenilles	1 jour	1 jour
Technicien	1 jour		Transfert	1	

- **Tranche Provisionnelle**

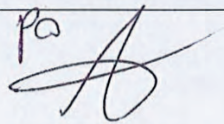
Moyens humains	Terrain	Etude	Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Responsable Opération	4 jours	4 jours	Pelle sur chenilles	2 jours	1 jour
Technicien	4 jours				
Dessinateur		4 jours			
Spécialiste (Céramique)		5 jours			
Topographe	2 jours	1 jour			

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
5 jours	5 jours	A définir ultérieurement

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST	
Michel-Alain Baillieu	



Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

COURRIER REÇU LE
21/04/21
14:00:00

Arrêté n° 2021-169 du 13 avril 2021

**Arrêté n° 2021-169 portant désignation du responsable scientifique
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2020-348**

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

- VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;
- VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;
- VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;
- VU l'arrêté n° 2020-348 du 8 décembre 2020 portant prescription de diagnostic archéologique à réaliser à PLABENNEC, 31 rue des 3 frères Le Roy (29) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé.

ARRÊTE

Article 1^{er} : Mme Anne-Louise HAMON (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désignée responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2020-348, n° d'opération : 5939.

Article 2 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Mme Anne-Louise HAMON.

Fait à Rennes, le 13 avril 2021

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER

Destinataire :
Mme Anne-Louise HAMON

Copie :
Inrap
Commune de PLABENNEC

II. Résultats



Fig. 1- Tranchée 1, vue vers le sud (© A. Rouillier).

1. Cadre de l'intervention

1.1 Les raisons de l'intervention archéologique

C'est à la demande de la commune de Plabennec qu'une prescription de diagnostic archéologique a été effectuée par le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne sur les terrains du projet de parking situé au 31 rue des 3 frères Le Roy (**Fig. 1**). La connaissance préalable de l'existence du tumulus de Roz-ar-Vern sur la parcelle AE 387 a en effet motivé la mairie à anticiper l'ordonnance d'une intervention des archéologues de manière à appréhender de manière optimale la gestion du projet d'aménagement, en fonction des impératifs de protection du monument.

La réalisation de l'opération de diagnostic a été confiée à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, (INRAP) par l'arrêté préfectoral numéro 2020-348 émis le 8 décembre 2020. Elle s'est déroulée sur 3 jours entre le 17 et le 19 mai 2021, sous la direction d'Anne-Louise Hamon, (Inrap), avec la collaboration d'Adèle Rouillier (Inrap).

L'intervention a concerné la parcelle AE 387 du cadastre communal de Plabennec, sur une surface de 2821 m² (**Fig. 2**).

La phase de rédaction du rapport s'est déroulée à la suite de l'intervention de terrain, en mai et juin 2021.

Un procès-verbal constatant les conditions d'accessibilité aux terrains à la date du démarrage de l'intervention le 17 mai a été signé entre l'INRAP représenté par A.-L. Hamon, et M. Jacquemond, directeur général des services de la commune de Plabennec. Un second procès-verbal, rétrocédant la responsabilité légale des terrains à l'aménageur a clôturé l'opération après le rebouchage de la totalité des sondages.

Fig. 2- Situation cadastrale de l'emprise diagnostiquée (© A.L. Hamon).



1.2 Conditions pratiques de l'intervention

1.2.1 Organisation du chantier, hygiène et sécurité

- Déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT), réseaux

Les concessionnaires gérant les réseaux d'eau, (adduction et assainissement), de gaz (transport et exploitation), d'électricité (transport et exploitation) et de télécommunication ont été contactés en amont de l'opération dans l'éventualité de la présence de réseaux aériens ou souterrains dans la zone d'étude.

La présence, sur le terrain faisant l'objet du diagnostic, d'une maison désaffectée, induit au moins en façade du bâtiment, la présence de réseaux de raccordements électriques, d'adduction d'eau et d'évacuation des eaux usées. En l'absence de plans précis de ces réseaux entre la maison et le domaine public, il a été décidé de ne pas intervenir sur les 500 m² environnant l'édifice sur ses abords est et sud.

- Cantonnement

Un cantonnement composé d'une roulotte équipée de sanitaires et d'un chauffage au gaz a été installé pour toute la durée de l'intervention, dans la cour bordant la voie publique.

- Difficultés techniques rencontrées sur le terrain

Les tranchées ont été menées sur les surfaces herbues du terrain, à l'ouest et au nord des bâtiments. Les principales difficultés rencontrées se sont résumées à la présence d'une végétation arborée dense entre chaque espace accessible. Le passage de la pelle mécanique de 8 tonnes mobilisée pour ces sondages a parfois posé problème sous les frondaisons assez basses des chênes et des noisetiers.

Le creusement de la tranchée 4 a été interrompu à l'est en raison de la présence d'un remblai évoquant la présence d'un réseau souterrain. Il est possible qu'à cet endroit passe une évacuation en lien avec les constructions présentes sur la parcelle AE 388 voisine.

L'impact météorologique sur l'avancement de l'opération fut négatif.

Toutes les tranchées ont été rebouchées au cours ou en fin d'intervention, avec tri des terres végétales et stériles, et chenillage des surfaces.

1.2.2 Collaboration technique et scientifique

Émeline Le Goff (cellule topographie régionale de l'Inrap) a assuré les relevés topographiques nécessaires à l'élaboration du plan général des tranchées et des structures archéologiques observées. Les relevés ont été rapportés au système de coordonnées géographiques Lambert 93 et d'altimétrie N.G.F. Un SIG (Système d'Information Géographique) a été élaboré à partir du logiciel QGIS.

Stéphane Blanchet, archéologue spécialiste des périodes protohistoriques anciennes (Néolithique, âge du Bronze), nous a conseillé sur la détermination chronologique des restes céramiques.

Les travaux de sondages mécaniques ont été réalisés à l'aide des engins de l'entreprise de travaux publics Beaussire de Catz (50). Une datation par dosage du Carbone 14 a été confiée au laboratoire Béta Analytic, 74th Court Miami, FL 33155 USA.

1.2.3 Mode opératoire

1.2.3.1 Méthode standard de travail

L'opération de diagnostic, qui a compris une phase d'ouverture des tranchées, suivie d'un temps d'évaluation des vestiges découverts a duré 3 jours, faisant intervenir une pelle mécanique de 8 tonnes équipée d'un godet lisse de 1,5 m de largeur. Quatre tranchées cumulant une surface ouverte totale de 138,7 m² ont été réalisées au niveau des espaces les plus accessibles pour la machine.

Deux tranchées ont ainsi été effectuées au niveau du jardin, à l'ouest de la maison, une troisième a été menée sur 12 m de long, au sein d'une petite parcelle en herbe, au nord-ouest du bâtiment, et une quatrième, dans l'angle nord-est de la parcelle 387, entre le tumulus et les maisons qui bordent le terrain sur son côté est.

Les structures archéologiques, un empierrement, une fosse, un foyer et trois fossés, ont pu être identifiées en fond de tranchées, sur un terrain naturel composé d'arène jaune moutarde meuble, issue de la décomposition du granite sous-jacent.

Alors que les trois premiers sondages mécaniques ont atteint des profondeurs de 0,5 à 0,7 m sur la partie sud du terrain, la quatrième tranchée, menée au niveau d'une rampe artificielle d'accès au tumulus, a été creusée sur 1,4 m de hauteur. Un palier latéral de 0,7 m a été aménagé le long du côté sud de la tranchée de manière à prévenir tout risque d'enfouissement des personnes en cas d'effondrement de la coupe nord.

Marquées au sol dès leur mise au jour à la bombe de peinture fluorescente ou par chanfrein de leurs limites, les structures ont été numérotées, inventoriées, avant d'être relevées manuellement à l'échelle 1/100^e. La topographe a par la suite repris les contours des vestiges et des tranchées à l'aide d'un GPS, de manière à dresser un relevé général du site. Le plan de masse ainsi obtenu est rapporté aux systèmes de référence géographique Lambert 93 et de nivellement N.G.F.

En fonction de leur intérêt archéologique, une phase d'évaluation des indices mis au jour a suivi l'ouverture des tranchées, afin de définir la nature de l'occupation, de la caractériser et de la dater. Il convenait alors d'élargir les tranchées les plus riches, de sonder à la main ou à l'aide de la pelle mécanique les structures les plus représentatives, et de, si possible, y prélever un mobilier archéologique datant. En parallèle, une couverture photographique sur support numérique a été effectuée.

Le mobilier récolté sera entreposé pour étude pour une durée de cinq années maximum dans les locaux de l'INRAP de Cesson Sévigné. Il sera par la suite placé au dépôt archéologique du Finistère. Les documents de fouille liés à l'opération seront confiés au SRA de Rennes pour être archivés.

1.2.3.2 Communication et diffusion des résultats

Le rapport final d'opération, directement diffusé auprès des principaux intervenants de la fouille : aménageur, Service Régional de l'Archéologie, INRAP, sera consultable au Service Régional d'Archéologie, à Rennes, et ultérieurement mis en ligne sur le site internet de la bibliothèque numérique du SRA.



- Emprise du tumulus
- Structures archéologiques

1/1500
0 75m

Fig. 3- Résultats du diagnostic repositionnés sur les photographies aériennes du début des années 1950 et de 2018 (© A.L. Hamon d'après IGN).

1.3 Contexte environnemental

1.3.1 Topographie, hydrographie

La commune de Plabennec s'insère de plus en plus dans le paysage périurbain de l'agglomération brestoise, dont elle est distante de 14 km. Son développement initié dans les années 60 est constant, et s'observe sous la forme de lotissements pavillonnaires peu denses dont l'extension tend à ralentir aujourd'hui. Au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, le tumulus de Roz-ar-Vern s'est ainsi vu progressivement englobé dans les quartiers résidentiels qui cernent le centre-ville de Plabennec. (**Fig. 3**)

Une part importante du territoire communal est encore exploitée pour l'agriculture et l'élevage, au sein d'un paysage au relief discret, fortement remembré depuis la seconde guerre mondiale (cf. <https://www.ville-plabennec.fr/decouvrir/la-ville-de-plabennec>).

En faisant abstraction de l'environnement urbain du site de Roz-ar-Vern, et avec l'aide des outils de cartographie numérique, on peut replacer le tumulus au sein d'un paysage au relief modéré, en haut de pente du versant occidental d'une colline culminant à 86 m d'altitude (**Fig. 4**). En fond de vallée, à 300 m à l'ouest, coule l'un des nombreux affluents de l'Aber Benoît, dont il rejoint le lit à 4,3 km en aval. La ria de l'Aber Benoît, qui débouche sur la Manche, figure à quelque 8 km au nord-ouest de ce point de rencontre.

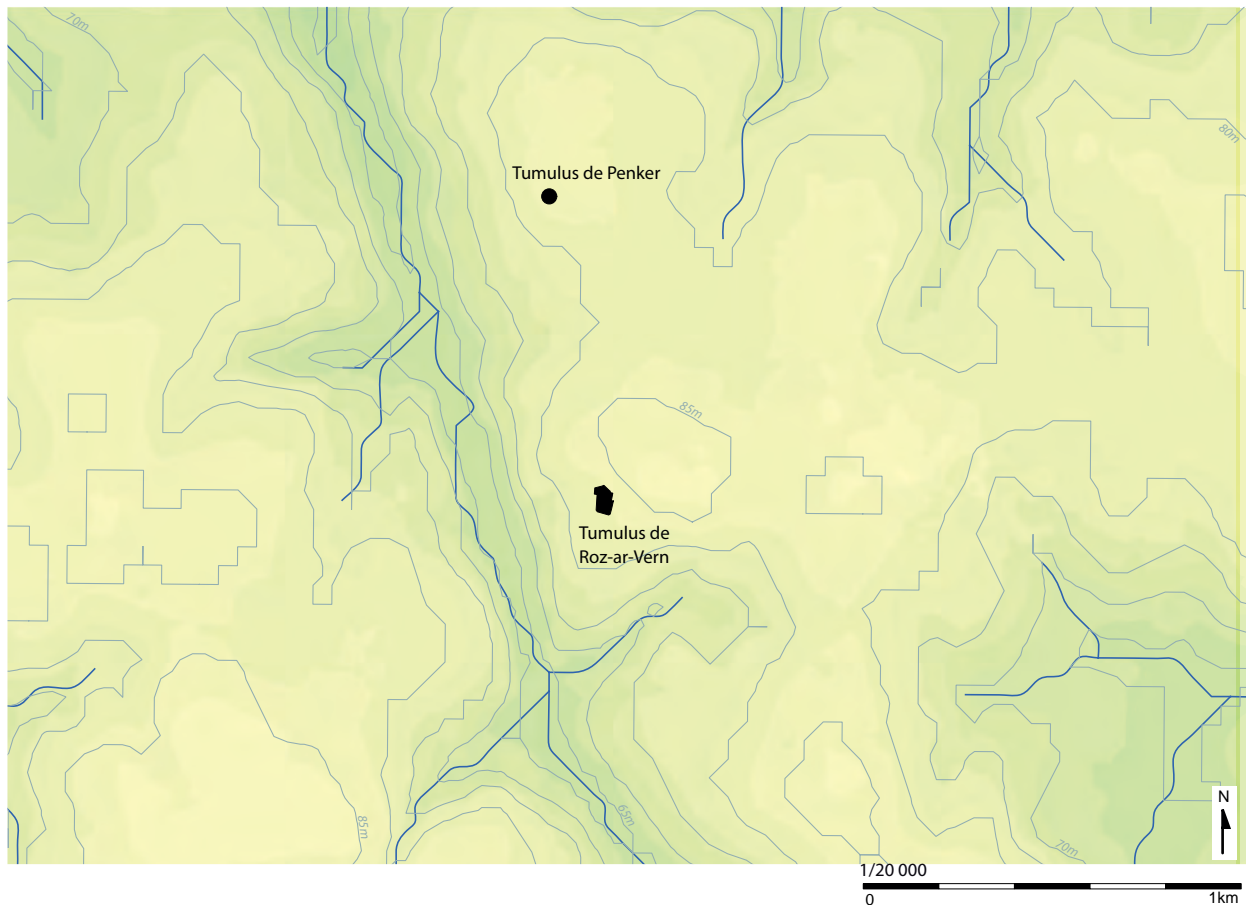
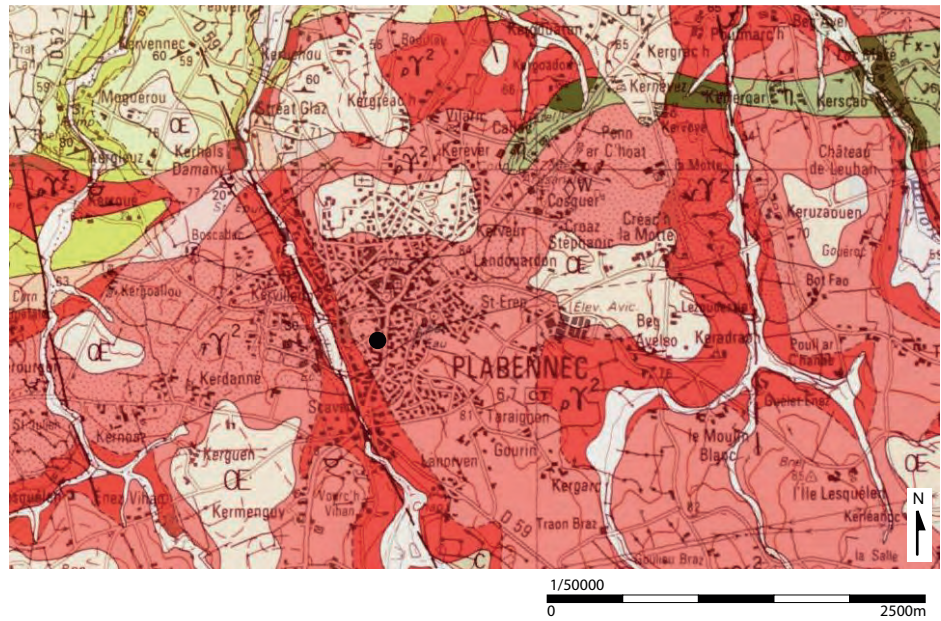
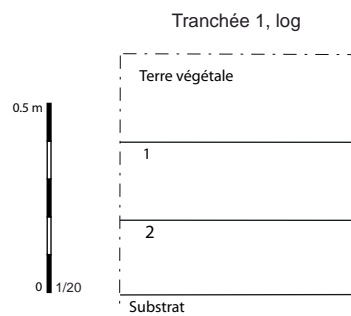


Fig. 4- Position topographique des tumuli de Roz ar Vern et de Penker (le pas entre les courbes de niveau est de 5 m) (© A.L. Hamon d'après Géobretagne.fr).



- Massif de St-Renan-Kersaint (340+/-15 Ma) : Granite de Kersaint (faciès grossier à porphyroïde) altéré
- Massif de St-Renan-Kersaint (340+/-15 Ma) : Granite de Kersaint (faciès fin)
- Ensemble du Lesvenen-Tréglonou : Gneiss et Micaschistes de Lesvenen
- Ensemble du Lesvenen-Tréglonou : Gneiss et Micaschistes de Lesvenen altérés
- Massif de St-Renan-Kersaint (340+/-15 Ma) : Diorite de Ploudaniel
- Massif de St-Renan-Kersaint (340+/-15 Ma) : Diorite de Ploudaniel altérée
- Formation périglaciaire: Limons éoliens, loess (Pléistocène supérieur)
- Localisation du diagnostic

Fig. 5- Contexte géologique (© A.L. Hamon, d'après BRGM 2000).



Terre végétale : limon arénacé brun foncé, aéré, meuble, nombreuses radicelles
 1 : Arène limoneuse brune, fine, homogène quelques radicelles
 2 : Arène limoneuse jaune moutarde, meuble, quelques radicelles
 Substrat : arène limoneuse fine jaune moutarde, boules d'arène indurée



Fig. 6- Log stratigraphique relevé en tranchée 1 (© A.L. Hamon).

1.3.2 Géologie, sédimentologie

D'après la carte géologique de Plabennec éditée par le BRGM en 2000, le sous-sol rencontré au niveau du 31 rue des frères Le Roy est constitué d'un granite impliqué dans le groupe dit de Saint-Renan-Kersaint (carbonifère) (340 ± 15 Ma). (Outin *et al.* 2000 p 23) (**Fig. 5**).

Sur le terrain, le sol naturel rencontré en fond de tranchée correspond à une arène fine, meuble, de couleur jaune moutarde, à proportion notable de limon. Sous une dizaine de centimètres de cette arène apparaissent des indurations en boules annonçant une altérite sous-jacente plus dense. Le substratum granitique n'a été atteint à aucun moment au cours de notre intervention, sa profondeur d'apparition demeure inconnue ici.

Un log relevé sur la berme nord de la tranchée 1 donne une succession de dépôts simple : Sous 0,20 m de terre végétale de limon arénacé brun, aéré figure un dépôt limono-arénacé fin, très homogène, meuble, de couleur brun foncé. Celle-ci surmonte une vingtaine de centimètres d'interface avec le sol naturel, composée d'un mélange d'arène fine et de limon, de couleur jaune moutarde et brune. (**Fig. 6**).

1.3.3 Couverture végétale, configuration du terrain

Demeurée non occupée pendant plus de vingt ans, la maison du 31 rue des frères Le Roy s'est vue progressivement cernée par le développement anarchique des arbres et arbustes du jardin d'ornementation. Pendant quelques années, la partie sommitale du tumulus, qui compose un plateau régulier, et une petite parcelle située immédiatement sur son côté sud ont été cultivées en jardin potager. Lorsque les terrains ont cessé d'être exploités, les services techniques de la commune de Plabennec ont procédé à l'entretien des parties sud-ouest du terrain, de la parcelle enclavée et du sommet du tertre.

Comme évoqué précédemment, de nombreuses haies de variétés végétales arbustives : camélias, rhododendrons, aucubas, et des arbres feuillus âgés de plusieurs dizaines d'années (chênes, érables, cerisier) figurent également en bordure des espaces ouverts, notamment tout autour du plateau tumulaire.

1.4 Contexte archéologique

1.4.1 : Les sites archéologiques inventoriés autour de Plabennec

Les sites archéologiques repérés dans les deux premiers kilomètres entourant le tumulus de Roz-ar-Vern sont encore assez rares, et sont datés d'époques variées (**Fig. 7**).

La commune de Plabennec recèle cependant, sur un rayon de 6 km autour de notre secteur d'étude, une cinquantaine d'indices archéologiques, de toutes périodes chronologiques.

À 800 m au nord, le tumulus de Penker (Fig 7 site n°2), dit également Park-an-Dorguen, est aujourd'hui préservé en zone urbaine. Ce monument a été fouillé par Paul du Chatellier en août 1881. L'auteur déclare y avoir mis au jour « une très belle chambre funéraire, à parois maçonnées à pierres sèches, recouverte d'une énorme table dolménique ». Un mobilier funéraire constitué d'un vase à deux anses et deux poignards en bronze à fourreaux de bois y a également été découvert. (du Chatellier, 1907 p146).

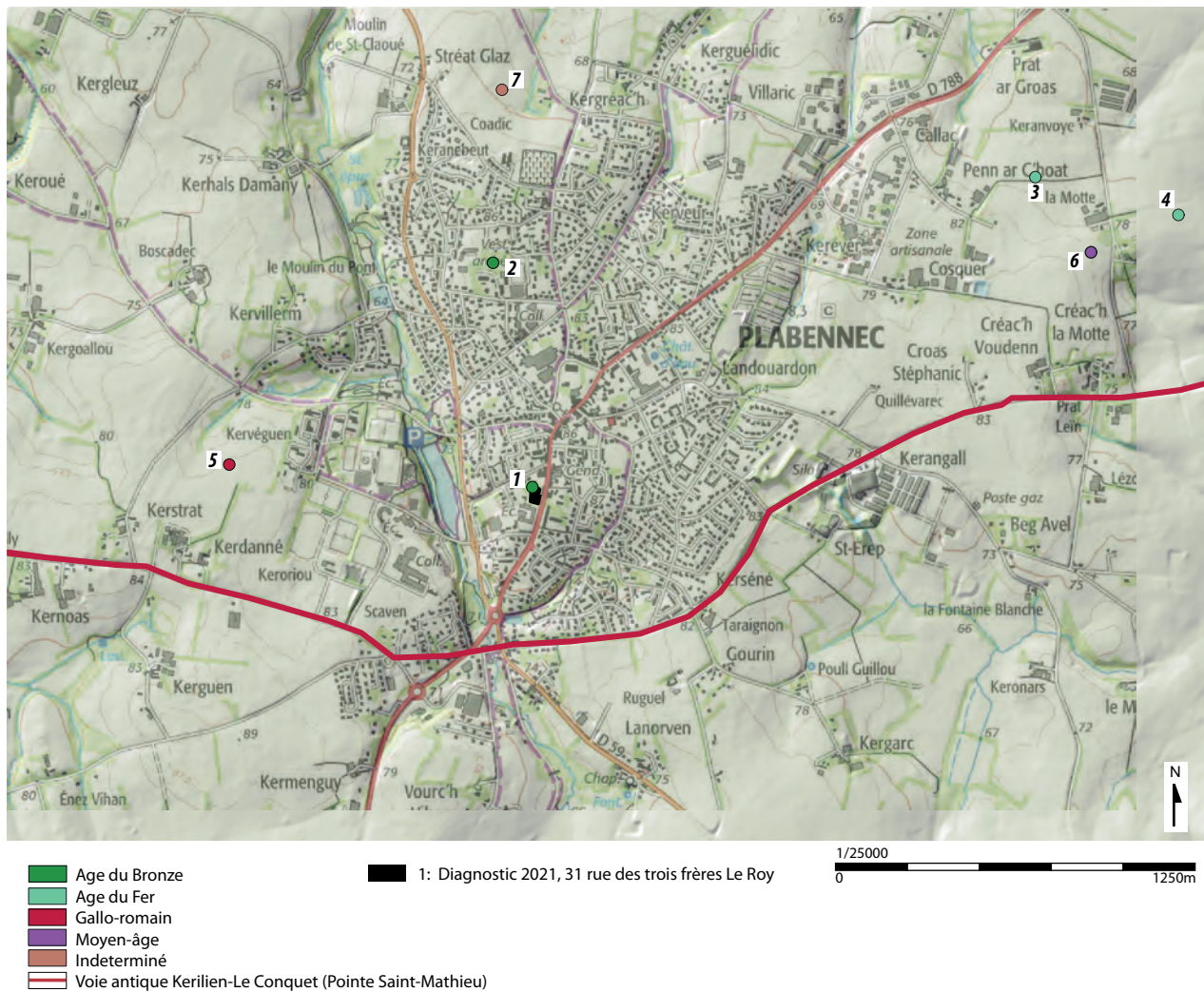


Fig. 7 - Environnement archéologique du diagnostic de Roz-ar-Vern (© A.L. Hamon).

Dans un périmètre de 6 km, ce ne sont pas moins de 9 tumuli qui ont été inventoriés.

La période de l'âge du Fer a laissé de nombreuses traces aux alentours de Plabennec, notamment sous la forme de stèles funéraires, aujourd'hui déplacées de leurs lieux d'origine, mais dont la présence a très tôt été relevée. La base de données Patriarche signale 6 d'entre elles, toujours à moins de 6 kilomètres de notre zone d'étude. Pour les sites de l'âge du Fer les plus proches du tumulus de Roz-ar-Vern, citons les gisements de Pen-ar-Choat et de Kerilio, à 2 km au nord-est (Fig 7 sites n° 3 et 4). Sur ces deux sites, la présence de souterrains a été signalée.

À 1 km à l'ouest du projet de la rue des trois frères Le Roy, un enclos attribuable à la période gallo-romaine a été repéré d'avion au lieu-dit de Kerdanne (Fig 7 site n°5). Nous verrons que la présence de l'Homme à Plabennec durant l'Antiquité est également documentée sur le site même de Roz-ar-Vern.

Près du village de La Motte, à 2 km au nord-est de notre secteur de travail figure l'enceinte médiévale de Parc-ar-C'hastel (Fig 7 site n°6). Plusieurs mottes féodales sont signalées sur la commune, notamment celle de Lesquelen, dénommée Castel Saint-Thenenan (hors carte). Un ensemble de village, motte, basse-cour et chapelle y ont fait l'objet d'un programme de fouille au cours des années 1970 et 1980 (Irien, 1970 à 1982).

On reconnaît traditionnellement dans Lesquelen l'origine altomédiévale de Plabennec. Deux saints issus des migrations britanniques du VI^e siècle : Saint Abennec et Saint Thénénan, sont signalés à Plabennec. Le premier serait le fondateur de la paroisse de Saint-Abennec, mais le second y est célébré. C'est celui-ci qui aurait créé ex nihilo le site de Lesquelen.

On signalera également, au nord de la ville de Plabennec, le gisement de Kergreach braz, un bâtiment non daté, observé d'avion (Fig 7 site n° 7).

1.4.2 : Le tumulus de Roz-ar-Vern

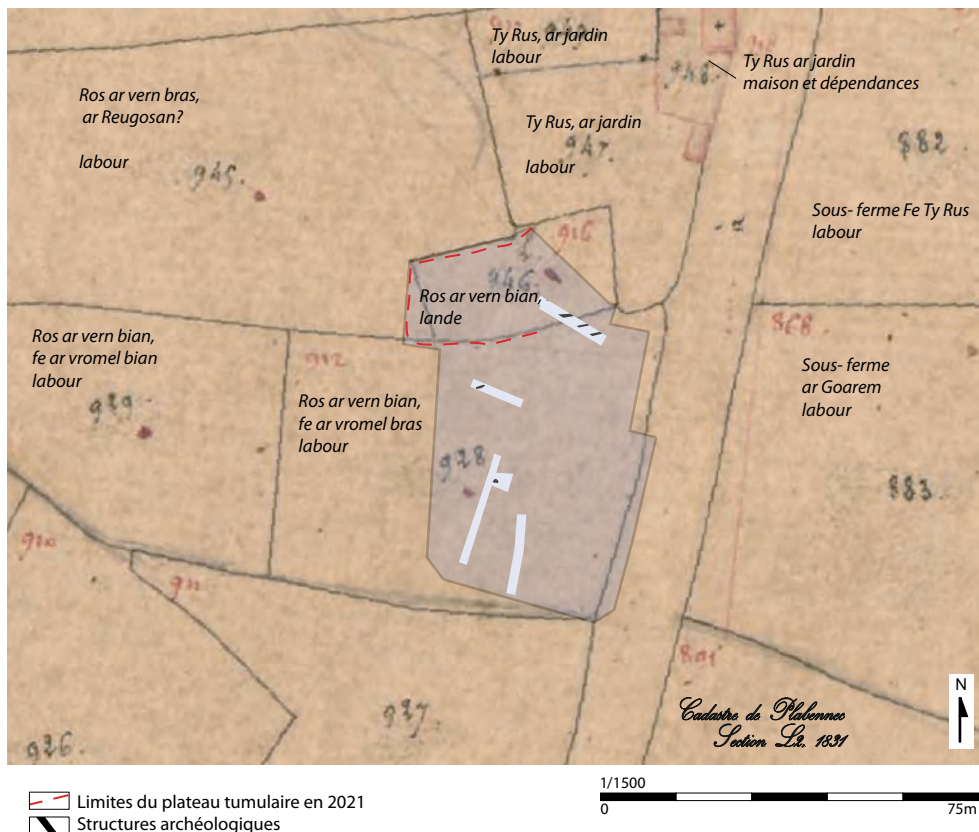
Ce tumulus fait à priori partie des très nombreux tertres funéraires datés de l'âge du Bronze ancien, repérés en Bretagne, notamment sur la partie occidentale de la péninsule. Comme beaucoup d'entre eux, Roz-ar-Vern a fait l'objet, à la fin du siècle dernier, d'une fouille rapide, par deux archéologues locaux : MM. Morvan et de Kerdrel, originaires de la commune de Lannilis. Les résultats de cette exploration ont été présentés par Paul du Chatellier en 1907 dans son ouvrage « Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère », dans lequel il dresse l'inventaire des gisements archéologiques connus sur le département.

L'auteur y signale la découverte « d'une chambre sépulcrale à parois maçonnées à pierres sèches, recouverte d'une grande dalle, portant les traces d'une violation antérieure » (du Chatellier 1907 p147).

Aujourd'hui, le tumulus de Roz-ar-Vern se trouve inséré dans la trame urbaine des faubourgs de Plabennec. Sa situation, au fond d'un ancien parc d'agrément privé, et cerné, sur ses côtés nord et ouest par les pavillons résidentiels, le dissimule au regard du passant.

Sa masse est cependant encore bien conservée, et correspond probablement, *grosso modo*, à celle que Paul du Chatellier et ses contemporains ont pu observer en toute fin du XIX^e siècle.

Fig. 8- Repositionnement du diagnostic sur le fond cadastral de 1831 - Section L2 (© A.L. Hamon).



Cependant, même s'il n'est pas directement figuré sur le cadastre napoléonien de 1821, la projection du contour actuel du tertre sur l'ancien parcellaire permet de constater qu'il est entièrement inclus dans la parcelle 946 de la section L2 (**Fig. 8**). Or, aujourd'hui, cette unité foncière est scindée en trois parcelles : AE 387, dans laquelle nous avons mené nos sondages, une partie de AE 142, occupée actuellement par un parking, et une partie de AE 143, qui correspond à un petit jardin.

Un mur en pierres sépare la parcelle 387 des deux autres. Il est donc légitime de se demander si les limites orientales du tumulus suivaient, à l'origine, celles de la parcelle L2 946, ce qui indiquerait la destruction d'une partie du côté est de la masse tumulaire au cours du XX^e siècle.

La forme rectangulaire du tertre actuel n'est pas celle du tumulus originel. Il présente aujourd'hui sur quatre côtés des délimitations nettes, tranchées dans la masse, sur des hauteurs variables selon les endroits du monument.

Avec l'assentiment des propriétaires des parcelles voisines, nous avons pu accéder aux terrains bordant le tumulus sur ses côtés nord et sud-ouest. Nous avons ainsi pu mesurer un dénivelé d'environ 1,7 m au niveau de son angle sud-ouest (**Fig. 9A**), et 2,5 m sur sa limite nord (**Fig. 9B**), par rapport aux jardins contigus. Au sud du plateau tumulaire, celui-ci surplombe le terrain adjacent d'environ 1 m.



Fig. 9A- Le tumulus de Roz-ar-Vern : l'angle sud-ouest, vu depuis la parcelle AE 257 (© A.L. Hamon).

Ce « découpage » du tertre a donc précédé la réalisation du relevé cadastral de 1821, mais il demeure impossible à l'heure actuelle, de déterminer l'époque à laquelle cette restructuration a été réalisée.

La partie haute du tumulus se présente sous la forme d'un plateau régulier, d'environ 500 m², dont on sait qu'un potager y a été entretenu durant quelques années au cours des derniers lustres (**Fig. 9C**). On note, au sud-est du monument, la présence d'une rampe d'accès à cet espace, aménagée à partir de remblais de terre. Nous verrons qu'il est probable que cette rampe ait été installée relativement récemment.



Fig. 9B- Le tumulus de Roz-ar-Vern : le côté nord, vu depuis la parcelle AE 258 (© A.L. Hamon).



Fig. 9C- Le tumulus de Roz-ar-Vern : la plateforme sommitale, vue depuis l'est (© A.L. Hamon).

2. Les résultats

- La surface de terrain faisant l'objet de la prescription de diagnostic atteint 2821 m², (**Fig. 10**). Compte tenu de la présence d'une maison d'habitation et de ses dépendances, d'une couverture végétale importante et de probables réseaux en façade du bâtiment, seuls 1425 m² environ ont pu faire l'objet de sondages à la pelle mécanique.

- 4 tranchées ont été ouvertes, représentant une surface totale de 138,7 m² soit 4,91% de l'emprise prescrite, et 9,73% du terrain accessible.

- 6 structures archéologiques ont été découvertes à l'occasion des sondages : un empièchement, une fosse, un foyer et 3 fossés

Du fait de la forte probabilité de présence de réseaux de raccordements électriques, de gaz ou d'eau en façade de la maison, sur son côté oriental, il a été décidé de ne pas tenter de sondages à ce niveau de l'emprise.

Fig. 10- Plan général du diagnostic
(© A.L. Hamon).

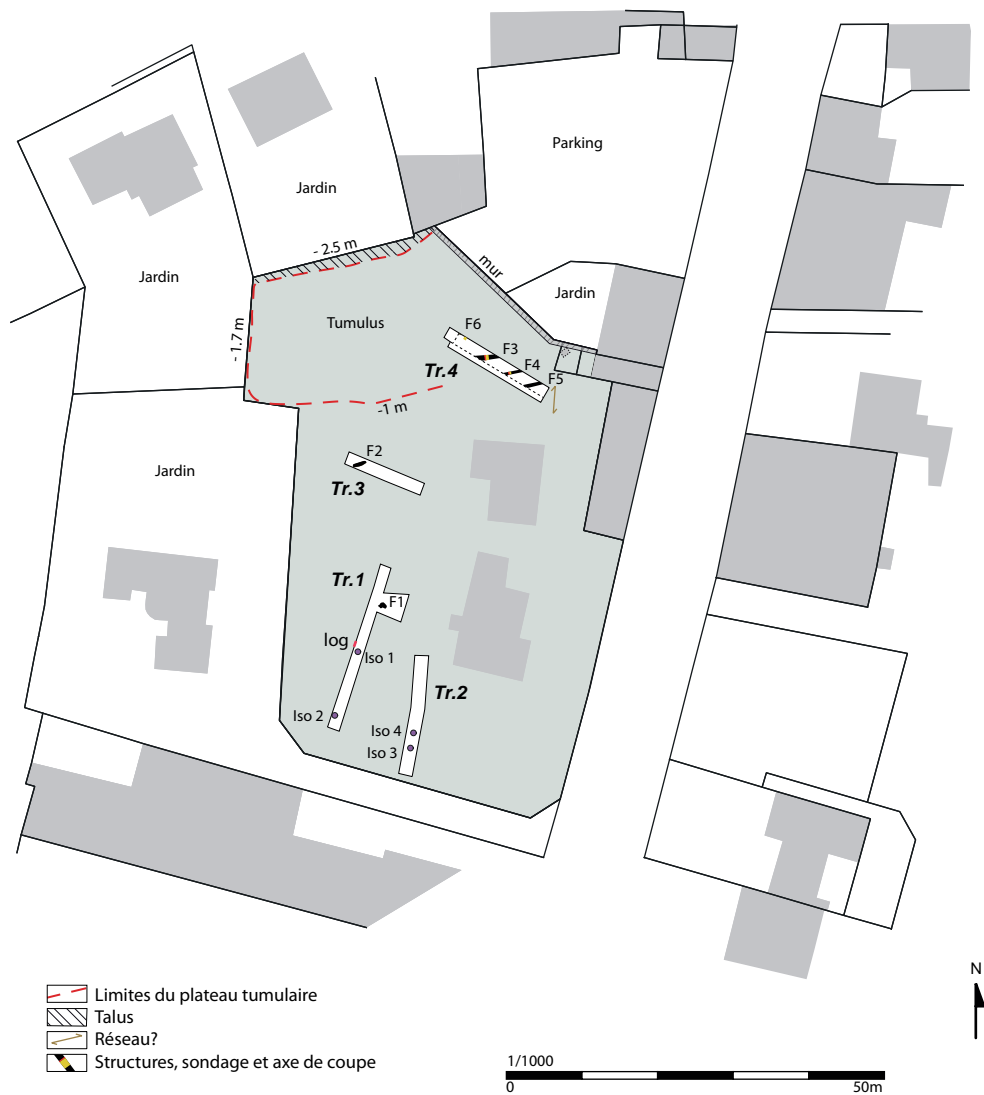




Fig. 11- La tranchée 1
(© DAO A.L. Hamon).

2.1 Les tranchées 1 et 2

Deux premières tranchées ont été réalisées à l'arrière de la maison, sur le secteur le plus dégagé, en suivant le sens de la pente. La tranchée 1, de 22,50 m de long, a révélé la présence d'un empierrement de granite, qui a fait l'objet d'une fouille manuelle sur sa moitié nord-est (Fig. 11). Cet amas de pierres au contour irrégulier mesure 1,20 m de long sur 0,80 m de large. Les pierres, d'une quinzaine de centimètres de long et de large, y sont accumulées sans ordre, et aucune trace de creusement n'a été perçue au sol (Fig. 12 A et B). En surface de l'empierrement, seul un petit fragment de matière carbonée, évoquant le coke a été trouvé.

Rien n'a été découvert, au cours de la fouille du fait 1, pour assurer son origine anthropique. La présence de pierres, disséminées de manière isolée autour de la structure peut évoquer une formation naturelle, peut-être à partir de la déstructuration du socle granitique entraîné vers la surface au moment de la chute d'un arbre ?

On notera que d'autres pierres en granite ont été notées à la surface de l'arène naturelle, à l'extrémité nord de la tranchée.

Creusée sur 16 m de longueur, la tranchée 2 n'a révélé la présence d'aucune structure archéologique, mais, comme en tranchée 1, quelques éléments de mobilier y ont été prélevés : 1 fragment de céramique de facture protohistorique provient de la moitié sud de la tranchée 1 (isolat 1) et 5 tessons sont issus des isolats 3 et 4, en tranchée 2.



Fig. 12A et B- Tranchée 1, empièchement 1, vue d'ensemble, à gauche, et coupe, à droite (© A. Rouillier).

La tranchée 1 a également livré un morceau de *tegula* gallo-romaine (isolat 2), un témoin rare mais précieux pour signaler la fréquentation des lieux dans les siècles qui ont suivi la fin de l'indépendance gauloise.

2.2 La tranchée 3

Une petite tranchée de 12 m de longueur a été menée au sein d'une petite parcelle en herbe située au sud du tumulus, et presque totalement enclavée, au centre du parc, par une haie végétale dense (Fig. 13). Selon les témoignages entendus au cours de notre intervention, cet espace, comme celui du sommet du tumulus, aurait été exploité en jardin potager au cours des années qui ont suivi la fermeture de la villa.

La fosse numéro 2 a été localisée près de l'extrémité ouest de la tranchée. Il s'agit d'un creusement longiligne, de 2,45 m de longueur, et 0,45 m de largeur, comblée par un limon arénacé fin, brune, dans lequel se distinguent d'assez fréquents micro-charbons. Aucun mobilier ne permet de dater cette structure de 0,18 m de profondeur.

2.3 la tranchée 4

2.3.1 : La stratigraphie

La quatrième tranchée a été pratiquée en fonction du pré-projet exposé par le directeur général des services de la commune de Plabennec, monsieur Jacquemond, au moment de sa visite sur les lieux. L'idée générale est d'aménager de nouveaux espaces de stationnement, en correspondance avec le parking déjà existant au nord, au niveau de la parcelle AE 142. La parcelle AE 143, actuellement occupée par un jardin privé serait alors impliquée dans le projet.

Préalablement à notre intervention, un échange avec Stéphane Blanchet, archéologue spécialiste de l'âge du Bronze à l'Inrap, avait débouché sur la nécessité de préserver le tertre funéraire de tout sondage, s'il n'est pas menacé. La tranchée 4 a donc été disposée de manière à n'aborder que 2 à 3 m seulement de la masse tumulaire (Fig. 14). Il s'agissait de déterminer la présence éventuelle de niveaux archéologiques à l'emplacement du futur parking, sur la partie nord-est de la parcelle.

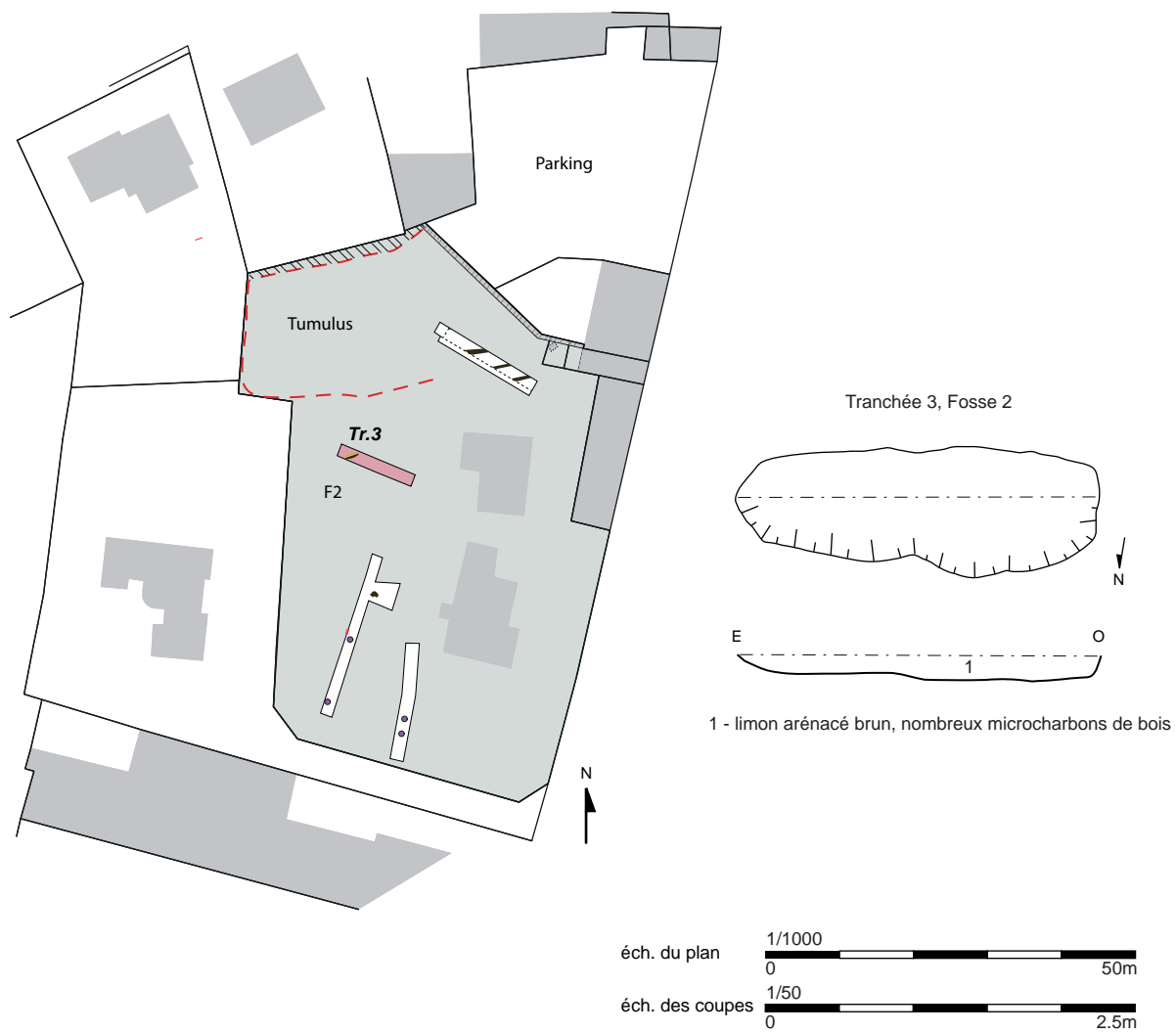
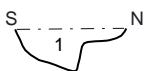


Fig. 13- La tranchée 3 (© DAO A.L. Hamon, prise de vue M. Le Pendu).



Tranchée 4, Fossé 3



1- arène limoneuse brune, meuble
inclusions de nodules d'arène jaune (substrat remanié)



Tranchée 4, Fossé 4



1 - limon arénacé, hétérogène
quelques microcharbons



Fig. 14- La tranchée 4 (© DAO A.L. Hamon, prises de vue A. Rouillier, M. Le Pendu et A.L. Hamon).

Au sud-est du monument, une rampe d'accès en terre large de plusieurs mètres a été installée de manière à facilement accéder au sommet du tumulus. En coupant longitudinalement cette rampe, nous avons pu percevoir la relation existant entre ces aménagements relativement récents et des niveaux sédimentaires composant le tumulus (**Fig. 15**).

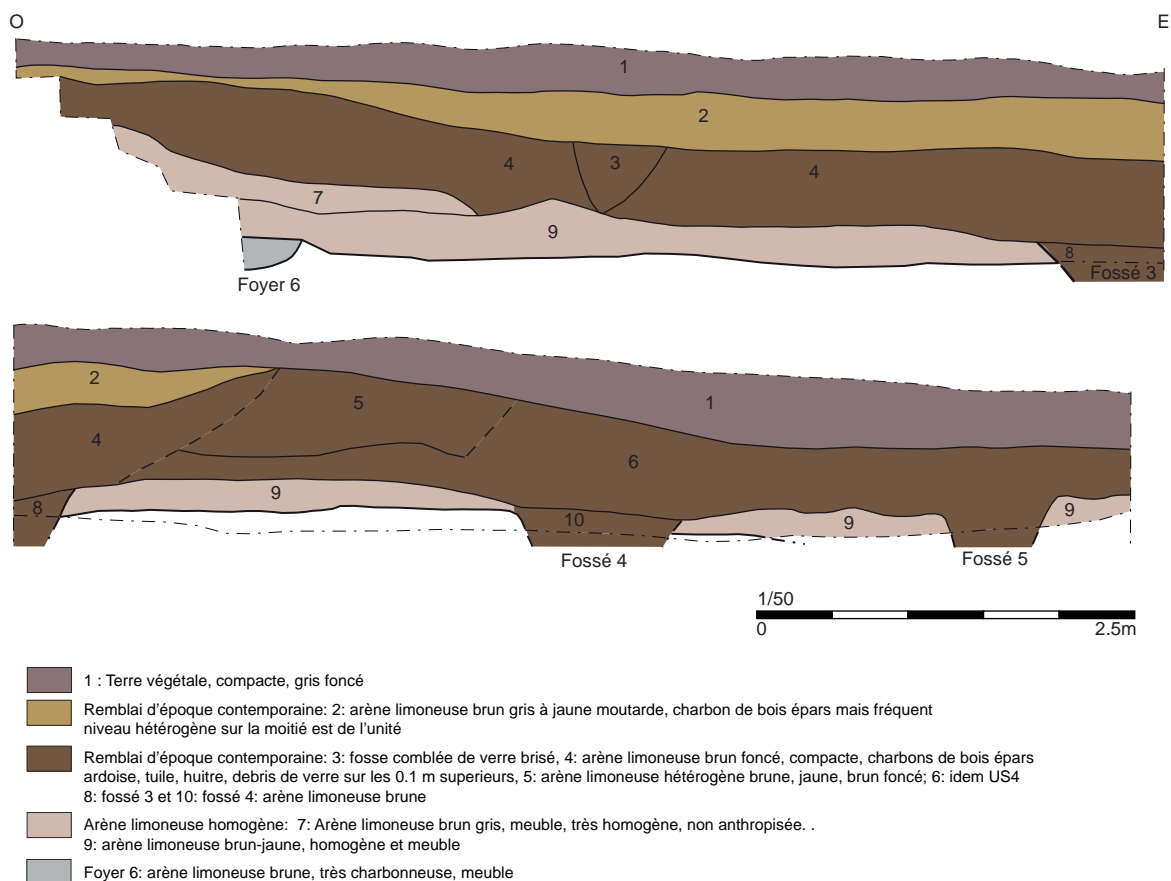


Fig. 15- Tranchée 4, coupe stratigraphique nord (© DAO et prise de vue A.L. Hamon).

Le creusement de la tranchée, large de 1,50 m, a nécessité une certaine prise de précaution par rapport aux risques d'effondrement des parois, creusées sur 1,40 m de hauteur. Un palier a ainsi été ménagé sur le côté sud du sondage, et un escalier à son extrémité ouest.

La coupe nord du sondage, relevée sur 15 m de longueur, livre assez clairement différentes étapes d'aménagements du monument : en profondeur, deux premières unités stratigraphiques (US 7 et 9) d'argène limoneuse brune à grise se succèdent à partir du substrat arénacé jaune (**Fig. 16**). L'US 9 s'étend sur toute la longueur de la tranchée, sur une épaisseur moyenne de 0,30 m. Un unique tesson de céramique rapportable à l'âge du Bronze a été trouvé, en coupe, dans cette couche, qui peut correspondre à un vieux sol. L'US 7, plus grise que l'US 9, n'est visible que sur 2,50 m de longueur. Cette dernière ne présente pas de traces d'anthropisation, elle prend la forme d'un limon arénacé meuble et homogène. Peut-être s'agit-il là de niveaux appartenant au tertre, en limite est du monument.

Venant sceller ces deux couches anciennes, les US 4, 5 et 6 prennent l'aspect de dépôts arénacés, compacts, tantôt brun foncé, riches en petits fragments d'ardoise (US 4), hétérogène, jaune et brun (US 5), ou brun foncé et homogène (US 6). Ces masses épaisses de 0,70 m ont été volontairement disposées contre le tertre de manière à former la rampe d'accès au plateau.

Une fosse pleine de bouteilles brisées (US 3) et un épandage de 0,10 m de déchets d'époque contemporaine, noté en surface de l'US 4, témoignent de l'utilisation du jardin comme décharge, au cours du XX^e siècle.

Il est difficile de dater l'installation de cette rampe, qui ne remonte cependant pas au-delà de la période moderne. Peut-être a-t-elle été aménagée au moment de la fouille du tumulus, en toute fin du XIX^e siècle ?

L'US 2 correspond à un dernier dépôt de remblais, probablement daté de quelques années ou de deux à trois dizaines d'années au plus. Cette argène limoneuse mélangée, de couleur jaune moutarde à brune comporte de nombreux fragments de charbons centimétriques.

Un niveau de terre végétale gris foncé, compacte, scelle l'ensemble. (US 1).



Fig. 16- Tranchée 4, partie ouest de la coupe nord, scellement des US 7 et 9 par les dépôts modernes : US 1 à 4 (© A.L. Hamon).

2.3.2 Les faits 3, 4, et 5

Trois fossés : F 3, F 4, et F 5 ont été mis au jour en fond de tranchée, tous parallèles entre eux, selon une direction ouest-sud-ouest / nord-nord-est (**Fig. 14**). La correspondance du fossé 3 avec la limite sud de la parcelle L2 346 figurant sur le cadastre napoléonien indique clairement qu'il s'agit là des vestiges d'anciennes délimitations parcellaires, encore en place au début du XIX^e siècle (**Fig. 8**).

Le fossé 3 a été sondé à la main. Large de 0,70 m, il atteint 0,28 m de profondeur. Il présente en coupe un profil asymétrique, comportant un palier sur son côté nord. La stratigraphie homogène de son remplissage, composé de limon arénacé brun à nodules de substrat remanié ne permet pas de préciser s'il s'agit là d'un recréusement secondaire ou d'un aménagement initial dissymétrique.

Un petit tesson de poterie trouvé dans le comblement du fossé est attribuable à la Protohistoire. Il sera cependant considéré comme exogène, probable reliquat des sols environnants.

Le fossé 4 s'étend, selon la même orientation, à 2 m du fossé 3. Un sondage manuel permet de lui attribuer une profondeur de 0,18 m, pour une largeur de 0,35 m. comme pour le fossé 3, une marche figure sur son côté nord. Son comblement de limon arénacé brun n'a livré aucun mobilier.

Le fait 5 est apparu sous une forme très fantomatique, à 1,70 m au sud du fossé 4. Un limon de couleur sombre a permis de repérer son tracé, mais aucun sondage n'a pu être mené sur ce fait sans réelle épaisseur.

2.3.3 le foyer 6

Placé contre l'une des marches aménagées à la pelle mécanique pour permettre l'accès à la tranchée 4, à l'extrémité nord de celle-ci, le petit foyer 6 a été creusé dans le substrat d'arène limoneuse jaune, et scellé par l'US 9 (cf. *supra*, **Fig. 14**). Par chance, ce fait a été découvert en position stratigraphique bien lisible sur la coupe nord du sondage. Fouillé dans son angle sud-est, il s'est avéré comblé par un limon densément charbonneux qui a offert la possibilité d'effectuer une datation ¹⁴C sur un échantillon sûr. Des traces de rubéfaction notées sur ses bords sud et sud-est l'identifient comme une structure de combustion, mais le caractère partiel de son dégagement limite son interprétation à ces premières suppositions (**Fig. 17**).



Fig. 17- Tranchée 4, vue verticale du foyer 6 (© A.L. Hamon).

Datation ¹⁴C :

L'analyse des charbons prélevés a été confiée au laboratoire Béta Analytic, (Miami, USA), qui a obtenu les résultats suivants : (Beta – 594890, échantillon : Plab Tr4 F6 US1) (cf. Annexe 1)

À 95.4% de probabilité (ou intervalle à deux sigmas) :
 (69.3%) : 152 - 256 cal AD ou (1798 - 1694 cal BP)
 (22.2%) : 284 - 326 cal AD ou (1666 - 1624 cal BP)
 (4%) : 130 - 144 cal AD ou (1820 - 1806 cal BP)

À 68.2% de probabilité (ou intervalle à 1 sigma) :
 (50.8%) : 205 - 252 cal AD ou (1745 - 1698 cal BP)
 (17.4%) : 290 - 319 cal AD ou (1660 - 1631 cal BP)

Contre toute attente, ce foyer, que l'on aurait rapidement daté de l'âge du Bronze, est rapportable à la période gallo-romaine, au II^e ou au III^e siècle de notre ère.

Sa position stratigraphique bien lisible ne laisse aucune ambiguïté sur la qualité du matériau daté, qui ne peut être considéré comme intrusif.

2.4 Le mobilier

(A.-L. Hamon, d'après les informations orales de S. Blanchet)

La majorité des éléments de céramiques découverts au cours des sondages peut être attribuée à l'âge du Bronze, ou à la Protohistoire au sens large.

Deux fragments de tuiles dont un élément avéré de *tegula* indiquent par ailleurs la fréquentation des lieux à la période gallo-romaine. **Tranchée 1, Iso 1 :**

Deux fragments d'un seul tesson semi-grossier, de surface externe brun clair, et surface interne gris foncé à brun. Amorce panse/fond.

Datation : Protohistoire

Tranchée 1, Iso 2 :

Un fragment de *tegula*, angle côté/fond de la tuile.

Datation : époque gallo-romaine

Tranchée 2, Iso 3 :

Un fragment de terre cuite, probable tuile gallo-romaine.

Tranchée 2, Iso 4 :

Un fragment de fond à pâte à dégraissant fin de couleur brun orangé, surface soignée, lissée.

Un fragment de fond de couleur grise, traces de dépôt sur la surface interne.

Un tesson à dégraissant fin, surface soignée brun gris clair

Un tesson semi grossier : surface externe grise, surface interne orangée.

Datation : âge du Bronze ?

Tranchée 3, fait 2 :

Un tesson non tourné à pâte semi grossière, de surface externe brune et surface interne gris foncé à noire.

Angle panse/fond ?

Datation : Protohistoire

Tranchée 4, iso 5 (coupe nord US 9) :

Un tesson de céramique fine de couleur brune. Surface lissée

Datation : âge du Bronze ?

Tranchée 4, Iso 6 (à proximité du fossé 5) :

Un tesson (amorce panse/fond), intérieur pâte gris clair, surface externe, flammage gris foncé sur matrice brun clair.

Datation : époque gallo-romaine, Moyen Âge ?

Tranchée 4, fait 3 :

Un tesson de céramique brune à gris foncé.

Datation : âge du Bronze ?

2.5 Commentaires

L'obtention d'une datation inattendue sur le petit foyer F6, qui se rapporte à la période gallo-romaine a remis en cause les à priori sur la nature et l'âge du tertre de Roz-ar-Vern que l'on identifiait de prime abord comme un monument funéraire de l'âge du Bronze ancien.

Nos premières hypothèses, sur l'attribution de l'US 9 au vieux sol précédant l'installation du tumulus, et sur l'US 7 interprétée comme faisant partie du tertre lui-même peuvent toujours être considérée comme recevables, en transposant toutefois ces aménagements terroyés de l'âge du Bronze présumé vers une période remontant au plus haut à l'Antiquité. Les tertres n'étant pas monnaie courante durant la période gallo-romaine, il pourrait être envisagé que le tumulus de Roz-ar-Vern corresponde aux vestiges d'une motte féodale médiévale, comme cela avait déjà été proposé en 2011 par M. Le Goffic, (service départemental de l'archéologie) (dossier papier du SRA).

Dès lors, comment considérer les informations fournies par Paul du Chatellier en 1907, lorsqu'il indique qu'une chambre empierrée a été trouvée à l'occasion de la fouille du tumulus de Roz-ar-Vern ? La difficulté à identifier précisément ce monument nous a conduit à tenter de retrouver le nom de la parcelle cadastrale où nous sommes intervenus cette année.

La microtoponymie actuelle ne s'avère pas d'un grand secours pour identifier le véritable nom du monument, les dénominations attribuées aux parcelles reprenant aujourd'hui celui des rues adjacentes. Ainsi, le serveur internet GéoBretagne indique-t-il pour la parcelle AE 387, le nom de « Rue des trois frères Le Roy ».

Par chance, la mise en ligne des états de sections cadastrales du XIX^e siècle par le service des archives départementales du Finistère nous a permis de consulter rapidement ceux de la commune de Plabennec, établis en 1831 (**Fig. 18**). Les dénominations et les états d'exploitation des parcelles les plus proches du tumulus ont ainsi pu être relevés (cf. *supra*, **Fig. 8**).

La parcelle L2 946 sur laquelle se situe le monument est dénommée « Ros-ar-Vern Bian ». Elle fait partie d'un ensemble d'une petite vingtaine de terrains du même nom de Ros-ar-Vern, se rapportant à un seul lieu-dit.

Comme l'indique son interprétation étymologique, cette appellation découle probablement de la présence du tumulus proprement dit : Ros, ou Roz évoquant une butte, un tertre. Vern, se rapporte à un secteur humide : un marais, une aulnaie.

Ici, les termes de bian (petit) et bras (grand) précisent probablement les dimensions initiales des terrains composant le domaine de Roz-ar-Vern.

On signalera, immédiatement au nord du tumulus, la présence de plusieurs parcelles nommées « Ty-Rus » : la maison rouge, qui se rapportent effectivement

- Concernant l'interprétation de nos découvertes, notamment à propos de la datation inattendue du foyer F 6, nous ne pouvons que renouveler nos propositions sur un âge possiblement récent du tertre, dont la nature reste à déterminer.

Il n'en reste pas moins que plusieurs éléments de céramique datés de la Protohistoire ont été retrouvés au cours de nos sondages, en particulier dans les tranchées 1 et 2, à quelques dizaines de mètres du tumulus, mais également en tranchée 4, dans les niveaux scellant le foyer antique. Leur présence n'est pas anodine, et suffit à elle seule à relativiser toute interprétation hâtive sur le tumulus, qui ne pourra être mieux compris qu'à la lumière d'explorations plus approfondies.

2.6 Conclusion

Prescrit dans le cadre du projet de création d'un parking dans les proches abords du tumulus de Roz-ar-Vern, le diagnostic mené au 31 rue des frères Le Roy à Plabennec a permis la localisation de quelques structures : une fosse, un empièchement, trois fossés parallèles et un foyer.

Une coupe longue pratiquée entre la base du tertre et le terrain faisant l'objet du projet d'aménagement a révélé la présence de niveaux de limons (US 7 et 9) pouvant correspondre aux vieux sol ayant précédé la construction du monument et au tertre lui-même. Un foyer scellé par ces dépôts a été daté, contre toute attente, du II^e ou du III^e siècle de notre ère, remettant en cause le classement du tumulus parmi l'importante série de monuments funéraires de l'âge du Bronze ancien figurant en Bretagne occidentale.

On signale cependant la découverte aux alentours du monument de quelques fragments de céramique datés de la Protohistoire, mais également deux morceaux de *tegulae* gallo-romaines.

Dès lors, l'interprétation de l'âge et de la fonction du tumulus de Roz-ar-Vern se heurte aux limites de l'exercice du diagnostic, limitée aux abords du tertre, et nécessiterait une exploration plus approfondie de la masse tumulaire elle-même.

Il demeure néanmoins que les deux niveaux anciens 7 et 9, rapportables à l'Antiquité ou au Moyen Âge ont été localisés sous la rampe d'accès au tumulus, elle-même datée de l'époque contemporaine. La couche 9 s'étend notamment sur toute la longueur de la tranchée de sondage 4, jusqu'au niveau des terrains destinés à l'aménagement du parking.

Les trois fossés parallèles mis au jour en fond de tranchée 4 correspondent à une limite parcellaire figurant sur le relevé cadastral de 1831.

Bibliographie

Bibliographie générale

Outin *et al.* 2000

Outin J-M, thomas E, Hallegouet B, Quété Y, LE Goffic M, Rivière J-M, avec la collaboration de Ballèvre M : Notice explicative, Carte géol. France (1/50000), feuille Plabennec (238). Orléans : BRGM, 109p. Carte géologique par Thomas e., outin j-m, Hallegouet b. (2000).

Du Chatellier 1907

Du Chatellier P : Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère : Inventaire des monuments de ce département des temps préhistoriques à la fin de l'occupation romaine. 1907 Ed Leprince, Quimper ; 391 p. (Kessinger Legacy Reprint)

Service Régional de l'Archéologie : Service de la Carte Archéologique régionale, Dossier papier : « Plabennec ».

Documentation numérique en ligne :

Relevé cadastral napoléonien numérisé de la commune de Plabennec (29) 1821. (En ligne sur https://recherche.archives.morbihan.fr/archive/resultats/cadastre/n:7?REch_commune=sene&type=cadastre Consulté le 15 Mai 2018

Géobretagne : <http://geobretagne.fr>, import pour SIG de couches WMS : IGN scan25, orthophoto aérienne mission de 1952 et 2018, et WFS : cadastre 2019. Consulté en Mai 2021

Pour la microtoponymie :

<https://geobretagne.fr/mapfishapp/map/1859d8f024d8a4adc0e74b6985a22da6>

Liste des figures

Fig 1 - Tranchée 1, vue vers le sud (© A. Rouillier).

Fig 2 - Situation cadastrale de l'emprise diagnostiquée (© A.L. Hamon).

Fig 3 - Résultats du diagnostic repositionnés sur les photographies aériennes du début des années 1950 et de 2018 (© A.L. Hamon d'après IGN).

Fig 4 - Position topographique des tumuli de Roz-ar-Vern et de Penker (le pas entre les courbes de niveau est de 5 m) (© A.L. Hamon d'après Géobretagne.fr).

Fig 5 - Contexte géologique (© A.L. Hamon, d'après BRGM 2000).

Fig 6 - Log stratigraphique relevé en tranchée 1 (© A.L. Hamon).

Fig 7 - Environnement archéologique du diagnostic de Roz-ar-Vern (© A.L. Hamon).

Fig 8 - Repositionnement du diagnostic sur le fond cadastral de 1831 - Section L2 (© A.L. Hamon).

Fig 9 : Le tumulus de Roz-ar-Vern :

- 9A : l'angle sud-ouest, vu depuis la parcelle AE 257,
- 9B : le côté nord, vu depuis la parcelle AE 258
- 9C : la plateforme sommitale, vue depuis l'est.

Fig 10 - Plan général du diagnostic (© A.L. Hamon).

Fig 11 - La tranchée 1 (© DAO A.L. Hamon).

Fig 12 A et B - Tranchée 1, empierrement 1, vue d'ensemble et coupe (© A. Rouillier).

Fig 13 - La tranchée 3 (© DAO A.L. Hamon, prise de vue M. Le Pendu).

Fig 14 - La tranchée 4 (© DAO A.L. Hamon, prises de vue A. Rouillier, M. Le Pendu et A.L. Hamon).

Fig 15 - Tranchée 4, coupe stratigraphique nord (© DAO et prise de vue A.L. Hamon).

Fig 16 - Tranchée 4, partie ouest de la coupe nord, scellement des US 7 et 9 par les dépôts modernes : US 1 à 4 (© A.L. Hamon).

Fig 17 - Tranchée 4, vue verticale du foyer 6 (© A.L. Hamon).

Fig 18 - État de section de la commune de Plabennec, page 340 (en surlignage brun : les parcelles 928 et 946 de la section L) (© A.L. Hamon d'après les archives départementales du Finistère).

III. Inventaires techniques

Inventaire des clichés

N°PHOTO	N° TRANCHEE	N°FAIT	AUTEUR	DESCRIPTION	DATE
1	1	1	AL Hamon	Empierrement 1 vue d'ensemble	17/05/2021
2	1	1	AL Hamon	Empierrement 1 vue d'ensemble	17/05/2021
3	1	1	AL Hamon	Empierrement 1 vue d'ensemble	17/05/2021
4	1	1	AL Hamon	Empierrement 1 vue d'ensemble	17/05/2021
5	1	1	AL Hamon	Empierrement 1 sondé par moitié	18/05/2021
6	1	1	AL Hamon	Empierrement 1 sondé par moitié	
7	1	1	AL Hamon	Empierrement 1 sondé par moitié	
8	1	1	AL Hamon	Empierrement 1 sondé par moitié	
9	1		AL Hamon	Log 1	
10	1		AL Hamon	stratigraphie et substrat, berme nord ouest	
11	1	1	AL Hamon	partie nord de la tranchée 1, vers le nord	
12	1		A Roulier	tranchée 1, vers le sud	
13	1	1	A Roulier	tranchée 1, vers le sud	
14	2		A Roulier	tranchée 2, vers le nord	
15	3	2	M Pendu	Fosse 2 vue d'ensemble vers ouest	
16	3	2	M Pendu	Fosse 2 coupe	
17	4		AL Hamon	vue d'ensemble vers Est	
18	4		AL Hamon	vue d'ensemble vers Nord Est	
19	4		AL Hamon	Extrémité ouest	
20	4		AL Hamon	vue d'ensemble vers Nord Est	
21	4		AL Hamon	vue d'ensemble vers nord	
22	4		AL Hamon	Angle N est parcelle AE 387. projet parking vers N	
23	4		AL Hamon	coupe nord, dépôt déchets contemporain	
24	4		AL Hamon	Angle N est parcelle AE 387. projet parking vers N	
25	4	3, 4, 5	AL Hamon	vue d'ensemble vers ouest	
26	4	3	A Roulier	Vue d'ensemble vers nord	
27	4	3	A Roulier	coupe ouest	
28	4	4	M Pendu	Vue d'ensemble vers nord ouest	
29	4	4	M Pendu	coupe ouest	
30	annulé				
31	4	6	AL Hamon	vue d'ensemble vers nord	
32	4	6	AL Hamon	vue verticale	
33	4	6	AL Hamon	vue d'ensemble vers nord et coupe	
34	4	6	AL Hamon	vue d'ensemble vers nord ouest et coupe	
35	4	6	AL Hamon	vue verticale	

N°PHOTO	N° TRANCHEE	N°FAIT	AUTEUR	DESCRIPTION	DATE
36	4		AL Hamon	extrémité ouest	
37	4		AL Hamon	extrémité ouest	
38	4		AL Hamon	extrémité ouest sondage manuel vérification présence du substrat	
39	4		AL Hamon	extrémité ouest sondage manuel vérification présence du substrat	
40			AL Hamon	Plateau du tumulus vers ouest	
41			AL Hamon	Accès au tumulus, vers est	
42			AL Hamon	Accès au tumulus, vers nord	
43			AL Hamon	limite NNO du tumulus, dénivelé / parcelle AE138, vers OSO	
44			AL Hamon	limite NNO du tumulus, talus de 0,8 m, vers OSO	
45			AL Hamon	limite NNO du tumulus, talus de 0,8 m, vers ENE	
46			AL Hamon	tumulus vu depuis parcelle AE 138 vers sud ouest	
47			AL Hamon	tumulus vu depuis parcelle AE 138 vers sud	
48			AL Hamon	tumulus vu depuis parcelle AE 138 vers sud est	
49			AL Hamon	tumulus vu depuis parcelle AE 137 vers NNE	
58 photos	4		AL Hamon	pour photogramétrie, coupe nord de la tranchée 4	

Inventaire des tranchées

N° de tranchée	Surface (m ²)	Profondeur (m)	Type de substrat	N° de faits	N° Isolats
1	56,6	0,6	Arène limoneuse jaune moutarde, meuble	1	1 et 2
2	29,4	0,5	Arène limoneuse jaune moutarde, meuble		3 et 4
3	18,3	0,7	Arène limoneuse jaune moutarde, meuble	2	
4	34,4	1,4	Arène limoneuse jaune moutarde, meuble	3 à 6	5
TOTAL	138,7				

Inventaire des faits

Numéro	Type	Longueur	Largeur	Profondeur	Notes	Sondage	Minute
1	Empierrement	1,2	0,8	0,4	non anthropisé	Manuel	1
2	Fosse	2,45	0,9	0,18	céramique	Manuel	1
3	Fossé		0,7	0,28	céramique	Manuel	1
4	Fossé		0,4	0,18		Manuel	1
5	Fossé					/	
6	Foyer	>0,45		0,12	datation ¹⁴ C	Manuel	2

Inventaire du mobilier

<i>Tranchée</i>	<i>Fait</i>	<i>Us</i>	<i>pfdeur</i>	<i>Iso</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Description</i>	<i>Nombre de fragments (éléments dans le sac)</i>	<i>Datation proposée</i>
1			0,3 m	1	Céramique		2	Âge du Bronze ?
1			0,45	2	Terre Cuite	<i>tegula</i>	1	Gallo-romain
2			0,4	3	Terre Cuite	terre cuite (tuile?)	1	Gallo-romain?
2			0,45	4	Céramique	2 fonds+2 panses	4	Âge du Bronze ?
3	2	1			Céramique		1	Protohistoire
4	coupe nord	9		5	Céramique		1	Âge du Bronze ?
4				6	Céramique	fond	1	Gallo-romain Moyen-Age?
4	3	1			Céramique		1	Âge du Bronze ?



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de la Culture
et de la Communication
ministère de
l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Chronologie

Âge du Bronze
Âge du Fer
Antiquité
Temps modernes

Bretagne, Finistère, Plabennec, 31, rue des 3 frères Le Roy

Le tumulus à priori daté de l'âge du Bronze ancien de Roz-ar-Vern, situé aujourd'hui au cœur de la ville de Plabennec, a fait l'objet de sondages préventifs au projet d'aménagement d'un parking aux abords du monument.

Sujets

Funéraire
Foyer
Parcellaire

Quatre tranchées de sondages réalisées à la minipelle mécanique au sud et au sud-est du tumulus ont donné lieu à la découverte d'un empièchement dont la nature anthropique n'a pas été démontrée, d'une fosse, d'un foyer et de trois fossés parallèles entre eux. Quelques tessons de céramique et des fragments de tuile indiquent une fréquentation des lieux à l'âge du Bronze et durant la période gallo-romaine. Cette dernière datation est confirmée par une analyse ¹⁴C effectuée sur le comblement charbonneux d'un foyer scellé par des dépôts de limon pouvant correspondre au tumulus et/ou au vieux sol sur lequel il prend place. L'attribution du tertre à l'âge du Bronze n'a donc pas été confirmée, et la question de l'âge et de la fonction de ce monument demeure ouverte.

Mobilier

Céramique
Tuile